

PUBLIC VISÉ

- Personnes secouristes ou non, exerçant dans un établissement doté d'un défibrillateur externe.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Aptitude physique pour réaliser les divers gestes de secours. Les gestes de secours ne doivent pas être effectués de manière « parfaite », par conséquent un handicap ne sera pas un frein à la formation.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-1 à 3, L4141-2, R4141-3, R4141-13 et R4141-17 à 20 du Code du Travail.
- **Matériels de premier secours et secouristes** : Articles R4224-14 à 16 du code du travail.
- **DAE** : Décret du 19 Décembre 2018 (Obligation DAE dans les ERP).



DURÉE DE L'ACTION

- 1 heure
- 3 sessions sur une ½ journée
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 80 à 90% du temps de formation.



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 personnes maximum.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Mettre en œuvre un défibrillateur sur une victime en arrêt cardio-respiratoire.
 - > Réaliser les manœuvres de réanimation cardiopulmonaire sur une victime en arrêt cardio-respiratoire en complément de la mise en œuvre du défibrillateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Outils pédagogiques et matériel de simulation et d'apprentissage.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Equipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Formateur de Formateurs SST.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques (savoirs) et pratiques (savoir-faire) :**
 - > Intervenir face à une situation d'accident où la victime présente un arrêt cardio-respiratoire.
 - Examiner la victime.
 - o Rechercher une réponse.
 - o Rechercher une respiration.
 - Secourir la victime de manière appropriée.
 - o Réaliser la pose d'un défibrillateur externe.
 - o Réaliser des compressions thoraciques (Massage cardiaque).
 - o Réaliser des insufflations (Bouche-à-bouche).
- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.

